

## Révolution, je lis ton nom

Marie-Ève Sévigny

Volume 6, numéro 2, hiver 2010

Qui a peur du livre numérique?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/62134ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Les éditions Entre les lignes

### ISSN

1710-8004 (imprimé)

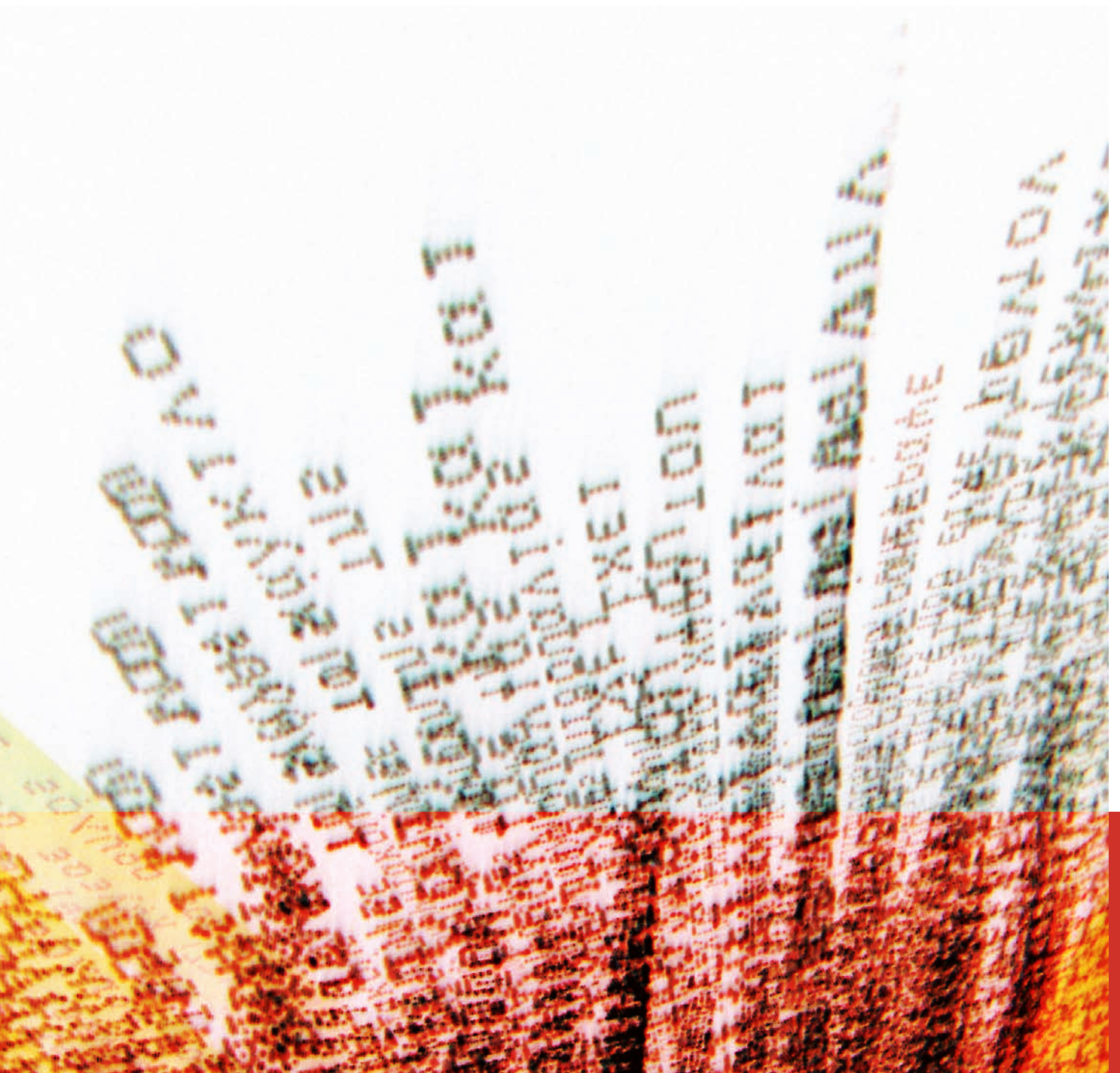
1923-211X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Sévigny, M.-È. (2010). Révolution, je lis ton nom. *Entre les lignes*, 6(2), 14–19.

# Qui a **peur** du livre



# numérique?

Le monde du livre est en pleine effervescence. Le 26 août dernier, le Groupe Archambault inaugurait Jelis.ca, sa boutique de livres numériques. Début octobre, l'UQAM accueillait les premières Assises internationales de l'imprimé et du livre électronique. Il y a quelques jours se tenait à Montréal le 1<sup>er</sup> Congrès des milieux documentaires du Québec : « Investir le monde numérique ». Pas une semaine ne se déroule sans une manchette à ce sujet. Que se passe-t-il donc? Selon les experts, rien de moins qu'une révolution culturelle. Faut-il s'en inquiéter?

## Révolution, je lis ton nom / MARIE-ÈVE SÉVIGNY

Allez, osons le reconnaître : n'en déplaise à notre attachement romantique au papier, l'écran rythme déjà notre vie. Nous répondons à nos courriels dès le saut du lit, feuilletons nos journaux sur le Web, fouillons en ligne les catalogues des bibliothèques... Et à force de visiter un blogue, nous transformons en livre, puis en webtélé. C'est aussi insidieux qu'indéniable : nos pratiques culturelles ont changé. Un processus qui s'est fait lentement depuis notre accès à Internet au tournant des années 90.

### L'APPÉTIT DE GOOGLIATH

« Contrairement au monde de la musique, où le piratage et la circulation des MP3 étaient répandus avant même que le cadre légal ne soit révisé, l'apparition du livrel ne provient pas d'une demande du public, constate **Dominique Garon**,

directrice de la Maison de la littérature (projet du Réseau des bibliothèques de la Ville de Québec qui a pour mandat la mise en valeur du livre québécois). Il s'agit d'une offre développée en amont par l'industrie, qui en a défini les contenus, les supports et les conditions. Aucune urgence ne motivait cette intervention, sauf l'occupation d'un marché inexploité. » Après avoir absorbé l'essentiel du Web (musique, médias, photo, vidéo, etc.), Google a forcé le dernier bastion qui lui restait : celui du livre. En novembre 2008, la Commission européenne rendait disponibles les rayons de ses 25 bibliothèques nationales; quelques mois plus tard, le Congrès américain et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) lançaient la Bibliothèque numérique mondiale (BNM). Selon **Éric Le Ray**, auteur de *La bataille de l'imprimé à l'ère du* ▶

PHOTO : DORA MITSONIA/STOCKXCHING

*papier électronique*, Google aurait absorbé à ce jour près de 14 millions de livres numérisés. « Il se positionne maintenant pour vendre ces livres, ajoute-t-il, alors qu'au début, on était plutôt dans une logique de gratuité. »

### DES MILLIARDS DE PHILANTHROPIES

N'en déplaise à l'idée reçue (d'ailleurs propagée par Google Books), la numérisation du livre n'est pas qu'une œuvre philanthropique. Au contraire, l'enjeu économique est si énorme qu'il n'a pu faire autrement que de déclencher la guerre entre ses principaux acteurs (librairies grandes surfaces et groupes éditoriaux américains, sites de vente en ligne, compagnies d'appareils numériques, etc.). Guerre de prix, d'abord : depuis 2008, fort de ses 140 000 titres disponibles, Amazon vend tous les livres numériques à 9,99 \$ pièce. Assis sur un chiffre d'affaires de 4,06 milliards de dollars, il se permet même de « vendre à perte », le temps de

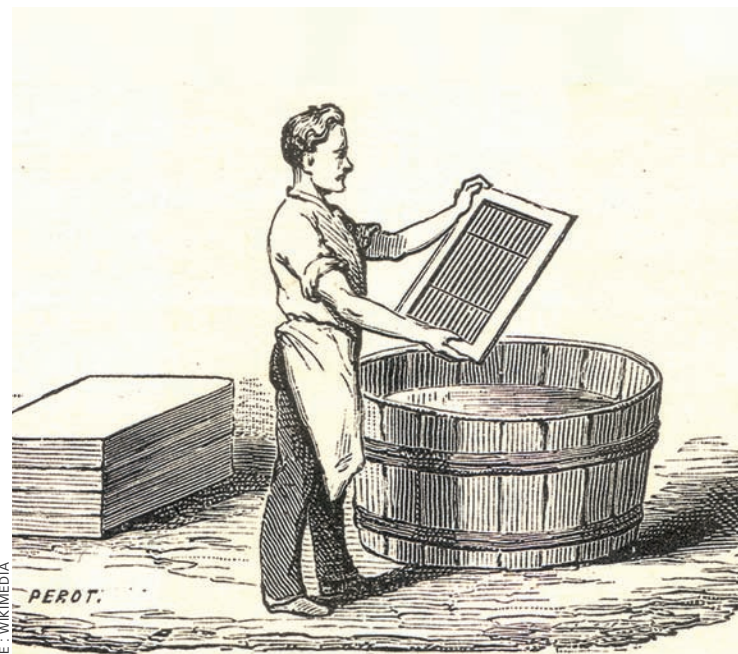


Fig. 97. — Fabrication d'une feuille de papier.

**La numérisation du livre n'est pas qu'une œuvre philanthropique. [...] l'enjeu économique est si énorme qu'il n'a pu faire autrement que de déclencher la guerre entre ses principaux acteurs.**

« tuer » la concurrence. Le second front est celui du gadget. iSuppli (société californienne d'information sur l'électronique) prétend que le commerce des écrans flexibles (papiers électroniques adaptables à nos téléphones, ordinateurs de poche, etc.) explosera d'ici 2013, pouvant atteindre jusqu'à 2,8 milliards de dollars américains. Mais déjà, le consommateur ne saurait choisir parmi la quantité de liseuses qui lui sont offertes : est-il mieux de lire sur le Reader de Sony, le Short Cover d'Indigo ou le Kindle d'Amazon? (*Lire dans ce dossier l'article « Le livre électronique pour les nuls »*). Tout ce qu'il pourra faire, c'est attendre que le marché se stabilise, de façon que son livre ne devienne pas caduc sitôt qu'il l'aura acheté.

### L'AUTOÉDITION

Au Québec, depuis 2003, la Fondation Fleur de Lys propose aux auteurs québécois une alternative intéressante : se faire publier grâce à un processus éditorial « classique » (avec comité de lecture, etc.) ou encore par autoédition (en trouvant sur place tous les services pour la production de son livre, mais en étant le seul éditeur de son œuvre). <http://manuscritdepot.com>

#### Un bien ou un mal?

Le phénomène de l'autoédition existe depuis longtemps, mais Internet lui donne une ampleur considérable. Plusieurs se réjouissent de cette démocratisation du livre, mais d'autres s'in-

### PENDANT CE TEMPS-LÀ, AU QUÉBEC...

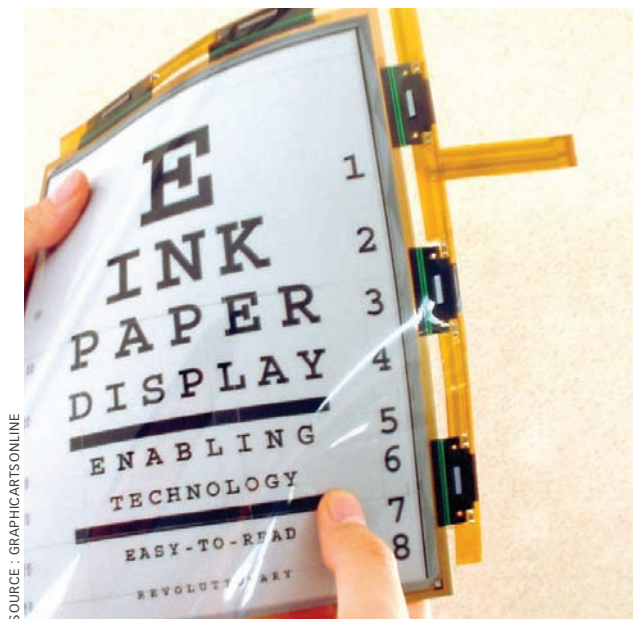
... un petit groupe d'irréductibles résiste encore et toujours à l'invasisseur. Il va sans dire que pour les éditeurs québécois, l'enjeu culturel est une question de survie : ne pas céder son inventaire, ni aux Américains (Amazon) ni à la France (FNAC). Aussi, pour peser dans la balance, ils n'ont eu d'autre choix que d'unir leurs forces. Le 25 février 2009, l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) créait son agrégateur de livres numériques, mis en activité par la firme De Marque inc. Concrètement, il s'agit d'un entrepôt numérique, où les éditeurs québécois sont invités à venir déposer leurs fichiers, quel que soit leur format. « L'idée, explique **Pierre Le François**, président de l'ANEL, c'était de faire en sorte qu'il y ait un endroit où les livres québécois

quêtent de voir l'édition traditionnelle se diluer dans la masse des « autres livres » qui, sans la rigueur d'un travail éditorial, remettent en question la qualité de l'œuvre, son intégrité, mais aussi le respect des droits d'auteur.

Pour l'écrivaine **Danièle Simpson**, vice-présidente de l'Union des écrivaines et des écrivains du Québec (UNEQ), la diffusion des œuvres sur le Net est un atout, tant qu'elle se vit à travers un certain contrôle : « Plus il y aura de marchés, plus il y aura de lecteurs, mieux ce sera pour les écrivains. Quant à l'intégrité de l'œuvre, si le format numérique est conforme au livre papier, il n'y aura pas de problème. »



## À LIRE



SOURCE : GRAPHICARTSONLINE

et canadiens-français se retrouvent. Nous voulions que les membres s'impliquent de façon que l'on puisse contrôler la chose. »

Par exemple, imaginons que nous souhaitions acheter *La fabrication de l'aube* de Jean-François Beauchemin en livre numérique (scénario fort plausible, car c'est un livre magnifique). Que nous visitions Jelis.ca ou Livresquebecois.com (les deux seuls sites permettant pour l'instant l'achat en ligne au Québec), le libraire concerné communiquera avec l'entrepôt de l'ANEL, qui générera aussitôt un lien sécurisé pour que nous puissions télécharger l'œuvre. Installant notre livre fétiche sur notre liseuse électronique, nous serons alors certains d'avoir en main « la » version officielle, conforme au travail de l'éditeur, dans le respect du droit d'auteur.

### LES RISQUES DE LA VITESSE

Dans le milieu du livre, écrivains, éditeurs, libraires, bibliothécaires disent réfléchir à la question du numérique depuis plusieurs années déjà. Tous conviennent qu'il y a plus de risques à ne pas être présent dans le mouvement qu'à y participer. Leur discours véhicule souvent les mêmes mots (« pas le choix »), les mêmes images (« prendre le train en marche » ou « ne pas manquer le bateau »). Et personne ne saurait prévoir toutes les conséquences. « Ce qui est embêtant avec le numérique, dit **Marie-Hélène Vaugois**, présidente de l'Association des libraires du Québec (ALQ), c'est qu'il faut aller très vite, mais très bien aussi. Il y a beaucoup de choses à redéfinir. » En fait, les progrès technologiques prennent de vitesse notre capacité de réflexion : le nez collé



**N'ESPÉREZ PAS VOUS DÉBARRASSER DES LIVRES**  
Jean-Claude Carrière et Umberto Eco  
Grasset  
2009

Au fil de ces entretiens, le cinéaste et l'écrivain, tous deux bibliophiles, interpellent la longue histoire du livre pour éclairer la révolution qu'il subit. Une lecture qui affine notre jugement sur le phénomène, tout en nous délassant par son humour. Quelles intelligences se rencontrent ici ! Et quelles cultures !



**LA RÉVOLUTION INTERNET**  
sous la direction d'Antoine Char et de Roch Côté  
Presses de l'Université du Québec  
2009

Comment Internet transforme-t-il le cinéma ? La photographie ? L'écriture ? Qu'apporte-t-il au développement de la personne ? Les blogues seront-ils les sauveurs ou les fossoyeurs des médias traditionnels ? Autant de questions explorées par une dizaine de professionnels à l'égard d'Internet, ce « phénomène vivant ».



**LA BATAILLE DE L'IMPRIMÉ À L'ÈRE DU PAPIER ÉLECTRONIQUE**  
sous la direction d'Éric Le Ray et de Jean-Paul Lafrance  
Les Presses de l'Université de Montréal  
2009

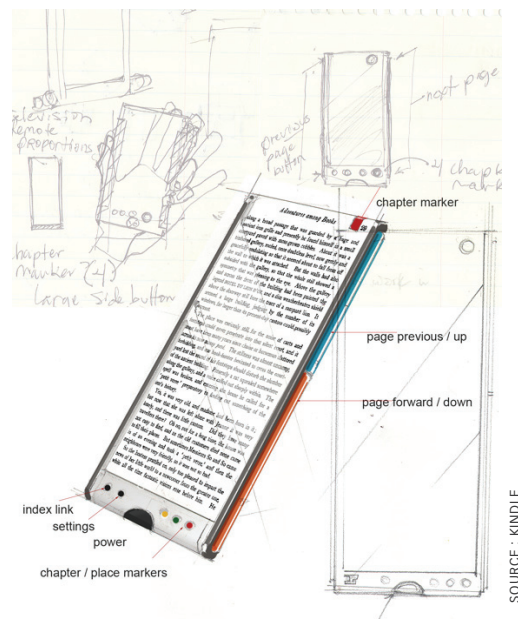
Quelques experts réfléchissent aux mutations engendrées par le numérique dans les milieux de l'imprimerie, de la presse écrite, du livre, des bibliothèques... Un ouvrage passionnant, où la culture patine sur l'échiquier économique.

au problème, impossible d'avoir la distance nécessaire à une bonne vue d'ensemble. « Le modèle de Gutenberg a mis 400 ans avant d'évoluer, rappelle Éric Le Ray. Mais quand on regarde la progression depuis la création d'Internet, c'est incroyable! »

Le livre numérique se commercialise donc avant que tous ses paramètres ne soient arrêtés, créant des vides juridiques assez inquiétants. Par exemple, la Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre ne reconnaît pas encore le livre numérique comme un vrai livre, laissant la place aux conséquences que l'on peut imaginer quant à l'épineuse question du droit d'auteur. « Il est encore trop tôt pour dire quelles mesures seront prises, puisque le travail est en cours », répond **Annie LeGruic**, du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

« On est en phase d'expérimentation, dit **Gilles Herman**, éditeur chez Septentrion, très impliqué dans le dossier auprès de l'ANEL. Il faut bien le comprendre et il faut l'accepter. Mais nous sommes prudents. Par exemple, l'entente signée

entre l'ANEL et Jelis.ca est d'un an : c'est très clair. » Et l'ANEL veille déjà à protéger le droit d'auteur en contexte numérique. Le 14 septembre dernier, elle déposait un mémoire (*Les éditeurs de l'ANEL face à la réforme du droit*



SOURCE : KINDLE

**[...] nous entamons une « période de transition », où papier et papiel entreront davantage en complémentarité qu'en concurrence.**



Quand un enfant ne lit pas, son imaginaire disparaît.  
Offrez LA LECTURE EN CADEAU à un enfant pauvre.

160 librairies et  
9 salons du livre participants

**Fondation pour  
l'alphabétisation**  
Des mots d'espoir

1 800 361-9142  
fondationalphabetisation.org

*d'auteur à l'ère numérique*) auprès de MM. James Moore et Tony Clement, ministres responsables de cette réforme. Chacun avance donc en équilibre entre ouverture et vigilance.

#### PAPIEL ET PAPIER : « CECI TUERA CELA » ?

Pour l'instant, il est impossible de savoir si le livre numérique signera la mort du livre imprimé. Selon tous les intervenants interrogés, nous entamons une « période de transition », où papier et papiel entreront davantage en complémentarité qu'en concurrence. Les lecteurs pourraient utiliser l'un et l'autre : passer l'été dans le hamac avec la version papier de *À la recherche du temps perdu*, mais le lire en numérique dans l'autobus, sans avoir à traîner la brique de 4000 pages. « Le livre est comme la cuiller, le marteau, la roue ou le ciseau, écrit Umberto Eco dans *N'espérez pas vous débarrasser des livres*. Une fois que vous les avez inventés, vous ne pouvez faire mieux. Peut-être évoluera-t-il dans ses composantes, peut-être ses pages ne seront-elles plus en papier. Mais il demeurera ce qu'il est. »

Ce qui est certain, en revanche, c'est que le numérique modifiera radicalement la chaîne du livre telle que nous la connaissons, redéfinissant chacun de ses maillons. Déjà, plusieurs s'entendent pour dire que l'imprimeur sera voué à disparaître. Quant à la librairie, à la bibliothèque... Personne

## LA FIN DE LA LIBRAIRIE DE QUARTIER?

Aujourd'hui, avec tous les sites de vente en ligne, il est permis de se demander ce qu'il adviendra des librairies de quartier. « Les librairies font de 1 à 2 % de profit par année, dit Marie-Hélène Vaugois de l'ALQ. Si jamais les ventes baissent à cause du numérique, plusieurs petites librairies ne pourront pas survivre. »

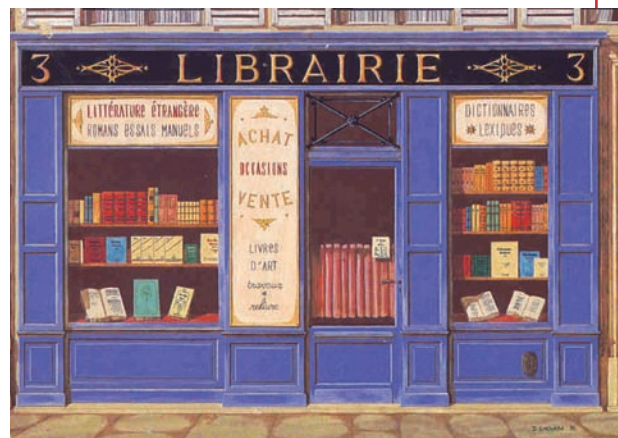


ILLUSTRATION : DOMINIQUE CHOUABA, LA LIBRAIRIE, © C. AUBERT

Imaginons le scénario suivant : un écrivain tient son blogue (très fréquenté) sur le site de la maison d'édition qui le publie. Pourra-t-il inclure une petite icône, avec la mention : « Pour acheter mon livre, cliquez ici »? C'est plausible. Même si pour l'instant, plusieurs doutent qu'un éditeur puisse vendre lui-même ses livres en ligne (vu la taille restreinte des équipes), reste que la possibilité est là. « Déjà, constate Guylaine Beaudry, le libraire n'existe plus dans le champ éditorial de la revue. Quand vous voulez acheter une revue en ligne, vous allez directement au site de l'éditeur. »

n'ose aller jusqu'à prédire leur disparition, préférant parler de « transformation ». Mais certains changements sont déjà préoccupants. Ainsi, la bibliothèque, qui veille depuis l'Antiquité à la conservation du savoir, voit par le numérique les documents lui échapper au profit des abonnements en ligne. « On n'acquiert plus, s'inquiète la bibliothécaire **Guylaine Beaudry**, directrice de la bibliothèque Webster de l'Université Concordia. On achète des services, on agit comme une courroie de transmission entre nos abonnés et les éditeurs. Mais il n'y a plus de biens matériels qui entrent dans nos murs pour en assurer la préservation à long terme. Je trouve ça affolant. » Même inquiétude chez les libraires, qui se demandent si leur boutique ne cédera pas la place aux sites de vente en ligne (voir l'encadré : La fin de la librairie de quartier?). Quant aux éditeurs, ils réfléchissent, étant eux-mêmes nargués par le phénomène de l'autoédition (voir l'encadré : L'autoédition).

## LE POUVOIR DU LECTEUR

En réalité, comme le fait observer Éric Le Ray, la révolution Internet favorise l'individu, qui aura tendance à enjamber les médiateurs (le libraire, l'éditeur, mais aussi le journaliste, le professeur) pour atteindre par lui-même le savoir. « Mais il ne faut pas se tromper : on peut très bien transporter cette compétence sur le Web. Parce qu'Internet, s'il n'y a rien derrière pour fournir du contenu, c'est vide. Cette limite invisible entre le monde de la connaissance, du savoir vérifiable et de la science contre l'opinion est un enjeu majeur. » Au centre de cet enjeu se trouve le lecteur. Et voilà bien l'ironie de la chose : au moment où nous avons les yeux levés vers les géants du numérique, c'est bien nous, lecteurs, qu'ils regardent, en attendant de voir comment nous réagirons. Après tout, le commerce ne peut survivre sans le dernier maillon de sa chaîne. Contrairement aux apparences, le lecteur est libre de choisir s'il saute ou non dans l'aventure – et de quelle manière. Libre de pirater les livres ou de respecter les droits d'auteur. Libre de faire vivre la grande surface ou sa librairie

de quartier. Libre de soutenir sa culture québécoise ou de devenir un Américain. Bref, libre de choisir le monde dans lequel il veut vivre. ✚

# FAIRE VIVRE LES MOTS D'ICI

ASSOCIATION  
NATIONALE  
DES ÉDITEURS  
DE LIVRES

L'ANEL au service des éditeurs et du livre

Promotion | Information | Formation et perfectionnement | Défense du droit d'auteur | Représentation

2514, boul. Rosemont  
Montréal (Québec) H1Y 1K4  
Tél. : 514 273-8130  
Télec. : 514 273-9657  
info@anel.qc.ca  
www.anel.qc.ca